

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 18/01/2022

ALDI CENTRALE D'ACHAT ET COMPAGNIE ALDI rappelle RAVIOLES DU DAUPHINE 240G



- Noms des modèles ou références concernés : RAVIOLES DU DAUPHINE 240G
- Marque : PAYS GOURMAND
- GTIN 26003979 Lot 20050155 Date limite de consommation 30/01/2022
- Date début/fin de commercialisation : du 06/01/2022 au 14/01/2022
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Marque de salubrité : FR 26.281.031 CE
- Zone géographique de vente : Régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'azur
- Distributeurs : ALDI

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Présence possible de Salmonelles
- Risques encourus par le consommateur : Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose)
- Description complémentaire du risque: Les toxi-infections causées par la salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux accompagnés de fièvre dans les 48h suivant la consommation. En cas de symptômes consulter un médecin.

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.
- Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 31 janvier 2022

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

